

# Fête de la Toussaint et Commémoration de tous les fidèles défunts

Ouvrons nos églises....

**La fête de la Toussaint** fait déplacer de nombreux chrétiens aux cimetières de nos villes et villages. C'est une réalité que nous devons prendre en compte dans l'organisation liturgique et pastorale de nos paroisses.

A l'initiative de notre Evêque Mgr Jean Paul JAEGER, nous sommes invités à ouvrir nos églises le jour de la fête de la Toussaint et en particulier celles qui se trouvent au centre ou à la proximité d'un cimetière.

## Quelques propositions :

- rendre l'église accueillante (propreté, éclairage, fleurissement, musique...)
- assurer, si possible, une présence (un ou plusieurs paroissiens)
- aménager un espace « prière » (voir exemple - photos 1, 2 et 3) :
  - une icône de la Résurrection ou autre, accompagnée d'une phrase (voir trois images et deux phrases prêtes à photocopier) :  
*« Souviens-toi de nos frères qui sont morts dans la paix du Christ, et de tous les morts dont toi seul connais la foi »* (Prière eucharistique n°4)  
ou  
*« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; et tout homme qui vit et qui croit en moi ne mourra jamais »* Jn 11,25
  - une grande bougie et quelques lumignons,
  - un bouquet de fleurs (éviter les potées),
  - disposer les chaises en demi-cercle,
  - sur une petite table, mettre un cahier d'intentions, quelques lumignons, une prière pouvant être dite devant un tombeau d'un proche (voir feuille jointe à photocopier recto/verso) avec une indication « Servez-vous ».

**La Commémoration des fidèles défunts** tombe cette année un dimanche. Là où la messe ne pourra pas être célébrée vous pouvez, si vous le jugez opportun, proposer une Célébration de la Parole (ci-jointe).